

Compte rendu de la réunion du Directoire du réseau Bléone/Durance du mercredi 28 septembre 2022

Cette première réunion a été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Directoire qui ont pris leur poste à la rentrée. La liste des personnels, avec leurs adresses et numéros de téléphone est remise à jour (annexe 1).

Les co-coordonnateurs

Abir PETENATI
04 92 36 71 93
Mél. : Ce.00404901@ac-aix-marseille.fr
Lycée Pierre Gilles de Gennes
2 route de Champcier
BP 9039
04990 Digne les Bains

Alexis CORNILLE
06 13 44 04 19
Mél. : alexis.cornille@ac-aix-marseille.fr
Multisite du Verdon
Collège René Cassin
Collège du Verdon
Collège E. Honnoraty

Préambule au déroulé de l'ordre du jour : Mot d'introduction par M. Cabbeke, IA-DASEN

M. Cabbeke indique sa volonté de s'inscrire dans les travaux du Directoire. Il appelle à développer le travail inter-réseaux et souligne l'importance à accorder à la thématique de l'école inclusive. Reprenant les propos de M. le Recteur lors de la réunion de rentrée sur l'intérêt de la construction au sein de chaque réseau d'un projet innovant, M. Cabbeke s'engage à accompagner le(s) projet(s) de réseaux qui émergeraient des échanges tenus au sein du Directoire. En conclusion de son intervention, M. Cabbeke détaille l'ordre du jour de la réunion des cadres organisée à son initiative le mardi 18 octobre.

Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux personnels

Tour de table permettant à chacun de se présenter et de saluer la présence des invités de ce Directoire.

2. Etablissement du calendrier annuel

Voir annexe 2 du présent compte-rendu.

3. Création, reconduction, ou suppression des commissions de travail :

La quasi-totalité des commissions de l'année 2021/2022 sont reconduites, le sort de la commission « AMPIRIC » étant repoussé à une prochaine réunion.

La composition des commissions et le calendrier de travail prévisionnel figure en annexe 3 du présent compte-rendu. Le lien pour participer en visio aux réunions qui seront fixées est le suivant :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/34217/creator/3953/hash/18514d64be5a055f3ab43c591c9afb6e6be98002>

Les membres du Directoire qui n'étaient pas présents lors de la réunion du Directoire mais qui souhaiteraient s'inscrire dans une ou plusieurs des commissions sont invités à se manifester auprès de l'un des co-coordonnateurs.



2/4

Sont donc entérinées les commissions suivantes :

➤ **Commission « Numérique »**

Les échanges soulignent la pertinence de s'intéresser aux aspects suivants :

- Liaison école-collège et usages pédagogiques du numériques
- Intégration des usages du numériques dans les projets d'établissement.
- Suivi de l'expérimentation « tablettes » menée en 6^e dans deux collèges du département.
- Mise en place d'un conseil pédagogique intégrant enseignants, élèves, et partenaires extérieurs (CANOPE)

Les membres de la commission pourront s'appuyer pour leurs travaux sur le référent de réseau* : **Mme Mas** (IMP réseau : 1)

*La première réunion de la commission doit être l'occasion de construire et valider la lettre de mission du référent : Voir annexe 4 du compte - rendu « Modèle de lettre de mission pour référent réseau », à renvoyer aux coordonnateurs de réseau dès que possible.

➤ **Commission « Aster »**

Les échanges soulignent la pertinence de s'intéresser aux aspects suivants :

- Mise en place d'échanges inter-réseaux

Les membres de la commission pourront s'appuyer pour leurs travaux sur le référent de réseau* : **M. Poletti** (IMP réseau : 0,5)

*La première réunion de la commission doit être l'occasion de construire et valider la lettre de mission du référent : Voir annexe 4 du compte - rendu « Modèle de lettre de mission pour référent réseau », à renvoyer aux coordonnateurs de réseau dès que possible.

➤ **Commission « E3D »**

Mme Petenati rappelle que le réseau Bléone Durance a été labellisé en 2021-2022. Les échanges soulignent la pertinence de s'intéresser aux aspects suivants :

- Mise en place d'échanges inter-réseaux
- Mise en place d'un conseil pédagogique inter-degrés intégrant enseignants, élèves, et partenaires extérieurs

Les membres de la commission pourront s'appuyer pour leurs travaux sur le référent de réseau* : **M. Vuides** (IMP réseau : 1)

*La première réunion de la commission doit être l'occasion de construire et valider la lettre de mission du référent : Voir annexe 4 du compte - rendu « Modèle de lettre de mission pour référent réseau », à renvoyer aux coordonnateurs de réseau dès que possible.

➤ **Commission « climat scolaire »**

L'absence de CPE dans certains établissements scolaires du réseau rend l'accompagnement des équipes de vie scolaire parfois complexe.

Les membres de la commission pourront s'appuyer pour leurs travaux sur le référent de réseau* : **M. Geoffroy**, CPE au collège Camille Reymond de Château-Arnoux (IMP réseau : 0,5)



3/4

*La première réunion de la commission doit être l'occasion de construire et valider la lettre de mission du référent : Voir annexe 4 du compte - rendu « Modèle de lettre de mission pour référent réseau », à renvoyer aux coordonnateurs de réseau dès que possible.

➤ **Commission « Parcours Avenir »**

Les échanges soulignent la pertinence de s'intéresser aux aspects suivants :

- Mise en place d'échanges inter-réseaux
- Mise en place d'un conseil pédagogique inter-réseaux intégrant enseignants, en y associant les acteurs engagés (ESJ de Castellan)

Informations pratiques en lien avec le parcours avenir :

- Le Forum du Supérieur se tiendra le 26 janvier 2023 au palais des congrès de Digne les Bains si la situation sanitaire le permet.
- Forum des métiers : 22 novembre 2022 au lycée des Métiers Beau de Rochas, à Digne les Bains
- Les journées portes ouvertes des établissements du réseau Bléone Durance auront lieu le **samedi 11 mars 2023**. Il faudra en informer le réseau Giono.

➤ **Commission « Ecole inclusive »**

Les échanges soulignent la pertinence de s'intéresser aux aspects suivants :

- Le travail entrepris l'an dernier est poursuivi. Création d'une « boîte à outils » pour aider les enseignants à gérer différentes problématiques en passant par les conséquences sur les apprentissages et non un diagnostic.
- Mise en place d'un conseil pédagogique inter-degré intégrant enseignants, parents, experts.

4. Intervention des conseillers techniques :

- Mme Plet, infirmière conseillère technique départementale, mission de promotion de la santé en faveur des élèves rappelle qu'il y a 30 infirmières sur le département (texte de référence du 12/11/2015) Madame PLET est la référente PHARE pour le réseau Bléone Durance Rappel sur la constitution des PAI.
- Mme Decayeux, conseillère technique départementale de service social en faveur des élèves : actuellement le service compte 4.5 AS au lieu de 7.

Rappel sur le suivi de l'absentéisme (application ADESCO), sur le fonctionnement des sous-commissions de réseau et des commissions départementales, et message sur le reliquat académique de fonds sociaux.

- Mme Derdinger, médecin conseillère technique départementale, mission de promotion de la santé en faveur des élèves : actuellement le service compte 2 médecins scolaires.

Rappel sur la constitution des PAI, des PAP, rappels sur Amex et sur le programme PHARe

- M. Faure, conseiller technique départemental pour l'éducation artistique culture scientifique et EDD.



4/4

Rappel sur le Pass culture. L'intérêt est de se rendre dans les lieux de culture, faire participer les élèves. Ce pass ne s'adresse pas encore aux élèves de 6° et 5° (en attente d'une communication de la DGESCO)

- ADAGE doit être utilisée comme un outil de pilotage pédagogique.

- M. Dalmasso, IA-IPR, Établissements et Vie scolaire

Rappels sur :

- Le pass « Educ Fi »
- L'éducation aux media et à l'information, notamment avec la mise en place des webradios (32 pour le moment)
- Devoirs faits (publication du Vademecum tome 2), dossier piloté par Céline Borel IA IPR Histoire géo et Isabelle Tarride IA IPR de physique chimie.

- Mme Rouzier, coordinatrice MLDS

Rappels sur le fonctionnement de la MLDS

Ouverture de nouveaux dispositifs pour les élèves décrocheurs.

Besoin de pouvoir recenser les jeunes sans solutions.

Pour favoriser la persévérance scolaire, il faut former les référents décrochage scolaire et leur permettre des temps d'échanges de pratiques. De nouveaux projets devraient être portés par le réseau FOQUALE et la MLDS.

Monsieur Duperray, proviseur du lycée Martin Bret, devient coordonnateur FOQUALE.

Mme Lafeber, IEN de la circonscription de Sisteron Sud, souhaite insister sur l'importance de travailler sur le thème de l'égalité filles/garçons, potentiellement à travers un projet de réseau.

En conclusion de cette réunion, M. Cabbeke remercie les participants de la réunion pour leur action, pour la richesse des échanges auxquels il a pu assister, et relève la complexité soulignée à plusieurs reprises de mener une politique pédagogique cohérente sans empiler les dispositifs.

Les co-coordonnateurs du réseau Bléone Durance

Alexis Cornille et Abir PETENATI